

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXIX (1904)

NOTES ET MÉMOIRES

1-2 1904



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1904



qui s'intéressent à la Flore alpine. On sait que le pays d'Aoste confine à l'ouest à la partie de la Haute-Savoie limitée par la chaîne du Mont-Blanc, et confine au nord avec le Valais dont il est séparé par la chaîne montagneuse qui s'étend depuis le Mont-Vélan jusqu'au Mont-Rose. Au sud, le pays d'Aoste est dominé par le massif du Grand Paradis dont le point culminant s'élève à 4178 mètres.

A cette occasion, il est utile de rappeler que la Société botanique italienne a tenu, du 3 au 9 août 1903, une session extraordinaire au cours de laquelle des excursions ont été faites au Cramont, au col du Géant, sur les moraines du glacier de la Brenva, à Notre-Dame-de-la-Guérisson, et enfin au Petit-Saint-Bernard où les botanistes, réunis au nombre de quarante, ont admiré le jardin alpin, établi et entretenu par l'abbé Chanoux.

Un compte-rendu des excursions et des communications faites aux séances a été publié dans le *Bulletin de la Società botanica italiana* (novembre 1903).

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1904

PRÉSIDENTE DE M. PRUDENT.

La Société a reçu :

New-York : Botanical Garden; Bull. III, 9. — Montevideo : Anales 2. — Toulouse : Soc. hist. natur.; Bull. XXXVI, 8-9; XXXVII, 1. — Chambéry : Acad. sc. Savoie; Mémoire X.

ADMISSIONS.

Sont admis comme membres titulaires de la Société :

MM. Devaux (Joseph), étudiant en pharmacie, rue Montessieu, 15.

Nury (Numa), étudiant en pharmacie, avenue de Saxe, 199.

COMMUNICATIONS.

M. BRETIN donne connaissance de deux notes lues aux séances du mois de novembre 1903 à la Société botanique de France. La première, lue par M. Mouillefarine, concerne l'apparition du *Carex cyperoidea* sur un espace occupé pendant une longue période par l'étang du Trou Salé, souvent visité par les botanistes parisiens et qui est situé à six kilomètres au sud de Versailles près de la route de Chevreuse.

Dans la seconde Note, M. Zeiller confirme l'existence de l'*Hymenophyllum tunbridgense* dans la région de Cambo (Basses-Pyrénées). Les spécimens présentés par M. Zeiller ont été récoltés sur le versant méridional de la Montagne de l'Artza. Cette Fougère a d'ailleurs été signalée depuis longtemps en quelques localités du littoral de la Bretagne et de la Normandie. On sait aussi qu'une autre Fougère rare en France, *Trichomanes radicans*, a été observée depuis plusieurs années dans les environs de Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).

M. SAINT-LAGER ajoute que le fait, signalé par M. Mouillefarine au sud de Versailles, de l'apparition du *Carex cyperoidea* pendant l'année qui suit celle de l'évacuation des eaux d'étang a été constaté en plusieurs parties du centre de la France et, plus souvent encore, dans les départements de l'est, depuis la Haute-Saône et la Côte-d'Or jusque dans la région bressane de Saône-et-Loire, Jura et Ain. Dans tous ces pays on a remarqué que le susdit *Carex* est surtout abondant à l'automne de la première année « d'assec ». La plante devient rare pendant les années subséquentes et même disparaît si le terrain reste desséché, mais elle reparait après une année d'inondation du terrain et seulement, ainsi qu'il a été expliqué précédemment, à l'automne de la première année d'assec.

Après la constatation de ces alternances et coïncidences, on est porté à conclure que l'inondation du terrain est favorable au développement des racines, mais qu'il est nuisible à celui des organes de végétation aérienne.

M. SAINT-LAGER donne connaissance de plusieurs Notes contenues dans le n° 40 des Archives de la Flore jurassienne :

1° Divisions de la Flore jurassienne; 2° espèces méditerranéennes de la Flore du Jura savoisien, par M. J. Briquet;

3° compte-rendu de la Flora von Tübingen; 4° association de plantes calcicoles et calcifuges dans le Val-de-Joux.

Dans ce dernier Mémoire inséré dans le *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, M. Aubert avait conclu que ces faits d'association, quoique exceptionnels, prouvent que l'influence chimique du sol peut être contrebalancée par d'autres facteurs. Toutefois M. Aubert a omis d'indiquer ces facteurs antagonistes et il est présumable, qu'il a été fort empêché de les découvrir.

M. le D^r MAGNIN remarque avec beaucoup de sagacité que l'objection si souvent alléguée s'évanouit lorsqu'on a soin d'examiner attentivement la composition chimique du terrain sur lequel croissent les espèces calcicoles et du sol voisin qui porte des espèces calcifuges, notamment la Bruyère vulgaire, le Genêt à balai, la grande Fougère, la petite Oseille, l'Orobe à racine noueuse, la Tormentille, puis dans les lieux tourbeux, l'Airelle uligineuse; dans les parties boisées le Bouleau et à ses pieds le Myrtille à fruits noirs. Au moyen du calcimètre on constate que le terrain dans lequel croissent ces plantes ne contient qu'une très faible proportion de carbonate de chaux, variant de quelques décigrammes à 1, 2 ou 3 grammes au plus pour 100 grammes de terre. Cette corrélation phytogéique a été constatée, soit sur de petits espaces, soit sur une assez grande étendue, dans les chaînes jurassiques depuis la Haute-Saône jusque dans le Bugey, et à plusieurs niveaux où les calcaires sont recouverts d'une argile décalcifiée par les eaux pluviales. Elle a été observée particulièrement sur les couches à silex des étages oxfordiens, bathoniens et bajociens. C'est ainsi que le fait de l'Association d'espèces contrastantes, bien loin d'infirmes la doctrine de l'influence chimique du substratum, corrobore celle-ci, lorsqu'on a recours aux enseignements fournis par l'analyse chimique du sol.

M. FRANCISQUE MOREL rappelle à cette occasion que quelques horticulteurs ont contesté l'action nuisible attribuée au carbonate de chaux en objectant que les prétendues calcifuges continuent à vivre normalement en terrain calcaire lorsqu'elles ont été greffées sur des plantes calcicoles. Cette expérience a été

faite sur le Genêt à balai greffé sur *Cytisus purpureus* et aussi sur des Cépées américains manifestement calcifuges qu'on avait greffés sur des plants français. Au point de vue physiologique qui nous occupe actuellement, ces expériences prouvent seulement que l'action favorable ou nuisible du carbonate de chaux ne s'exerce que sur le sujet dont les racines pénètrent dans la terre.

M. VIVIAND-MOREL montre un pied d'*Anemone palmata* provenant de Lavandou (Var) et il signale certains caractères de cette plante qui n'ont pas été indiqués d'une manière exacte dans les Flores de France, probablement parce que les descriptions ont été faites d'après des échantillons secs d'herbier.

M. VIVIAND-MOREL présente ensuite un hybride de *Galatella acris* et *Linosyris vulgaris*.

M. LÉON BLANC montre des fleurs d'*Euphorbia jonquilliflora* remarquables par leurs glandes pétaloïdes d'une belle couleur rouge; il montre ensuite des cônes de Pin maritime.

M. ROCHELANDET, rapporteur de la Commission des finances, soumet un état détaillé des recettes et des dépenses de notre Société pendant l'année 1903, ainsi qu'un projet de budget pour l'année 1904.

Ce rapport est approuvé et des remerciements sont votés à notre trésorier pour sa bonne gestion.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1904

PRÉSIDENCE DE M. PRUDENT.

La Société a reçu :

Madison : Wisconsin Academy ; Transactions XIII, 2 ; XIV, 1. — Haarlem : Musée Teyler ; Archives VIII, 5 ; Catalogue de la Bibliothèque III. — Saïgon : Soc. d'études indochinoises X. — Paris : Soc. botan. Fr. ; XLVII, 10. — Congrès des Sociétés savantes 1903.